



## Grille d'évaluation des dossiers des contractuels

### Année universitaire **2023- 2024**

### Spécialité : **Marketing**

Matière /Spécialité :	
Nom et prénom :	

I- FOMATION, CURSUS ET COHERENCE DU DOSSIER PAR RAPPORT A LA SPECIALITE DEMANDEE			Max 20
Moyenne du bac	Moyenne du bac -10	(M – 10)	
Session	Session Principale	1	
Moyennes des trois dernières années réussies	Moyenne arithmétique des années d'études y compris le master – 10	(M – 10)	
Session	Session principale	+ 1.5	
Redoublement (durant tout le cursus universitaire)	Pour chaque redoublement	- 2	
Participation dans des projets universitaires, Formations et Certifications (anglais, marketing digital, etc..)	2points pour chaque activité	6	
Forme du dossier		3	
Cohérence par rapport à la spécialité demandée		2	
II- ACTIVITÉ DE RECHERCHE DANS LA SPÉCIALITÉ*			Max 40
Article publié avec des co-auteurs : note divisée par le nombre des auteurs (sauf directeur de recherche)			
Article publié dans une revue indexée C selon ABDC ou CNRS 4 ou SJR 1 à 15	3 pts par article	9	
Article publié dans une revue indexée B selon ABDC ou CNRS 3 ou SJR 16 à 30	5 pts par article	15	
Article publié dans une revue indexée A selon ABDC ou CNRS 1-2 ou SJR > 30	7 pts par article	14	
Article dans revue non indexée	2 pts par article (maximum de 4 articles)	4	
Ouvrages	Max. 5 pts	5	
Chapitre dans un Ouvrage	1 pts par chapitre (Maximum 4 chapitres)	4	
Communications Orales dans des manifestations Internationales	1,5 pts par communication (Maximum 2 Communications)	3	
Communications Orales dans des manifestations Nationales	1 pt par communication (Maximum 2 Communications)	2	

(\* ) Si une revue se trouve classée différemment dans les référentiels retenus, la note la plus élevée sera attribuée.

III- BONIFICATION			Max 40
Docteur : Thèse	Thèse soutenue (20 points)	20	
Doctorant : Nombre d'inscriptions en thèse y compris (2023-2024) ( bonus pour les doctorants uniquement)	4 <sup>ème</sup> année	5	
	3 <sup>ème</sup> année	4	
	2 <sup>ème</sup> année	1	
Assurer un encadrement ou co-encadrement	1 point par rapport	5	
Activité pédagogique (ceux qui ont bénéficié au moins d'un contrat à l'UM ou d'une Vacation ont un bonus)	3 points pour l'Expérience Pédagogique entant que contractuel ou vacataire (Max 4 ans) 3 points variété des cours Bonus 3 points pour les anciens contractuels de l'UM)	Max 15 points	
IV- ENTRETIEN			Max 45
Présentation Générale	Communication (verbale et gestuelle), présence physique, ...	15	
Maitrise des connaissances de base dans la discipline postulée	Ecoute, expression et qualité de la réponse	20	
Réponses aux questions Pédagogiques	Ecoute, expression et qualité de la réponse	10	

<b>Le score correspond au Total</b> <b>TOTAL : 145 points</b> (dont 100 pts Formation, Coursus + Activités de Recherche + Bonification et 45 points pour entretien)	<b>TOTAL</b> .....
---	-----------------------